

ASFODEVH

REUNION À MI PARCOURS
Ouahigouya, Burkina Faso
(9 décembre 2004)

JOURNEE DES FINANCES
MOBILISATION DES RESSOURCES,
PAUVRETE, MICRO FINANCE
ET GLOBALISATION

Communication de
Pierre Claver Damiba
Consultant en banques et finances

POURQUOI AI-JE ACCEPTE L'INVITATION ?

Il y a plusieurs raisons qui m'ont conduit à accepter votre invitation de ce jour :

- J'ai fait connaissance à Paris en juin 2003 de membres éminents d'Asfodevh ; il s'agit d'Elisabeth Bourel et Marie Jo Pouillard ; récemment à Ouagadougou j'ai fait connaissance d'Odile Bonte, fondatrice de votre association, qui porte un très beau nom africain, à savoir, le Baobab ! Elles sont des Avocates redoutables de la cause de Asfodevh, et il m'a été difficile de ne pas céder à la force des arguments en faveur des idéaux de votre groupe ;
- Ensuite, la Sœur Emilie Somda n'a pas cessé de me convaincre que votre association était une « perle » pour laquelle je me devais de tout « vendre », comme ses membres (chacun de vous) l'ont fait, pour venir participer à sa promotion et à son développement.
- En plus des ces considérations relationnelles d'une importance capitale pour moi, j'ai me suis inscrit dans la logique suivante :
 - Vous êtes une association, cela veut dire qu'en plus de votre vie professionnelle, familiale, communautaire, sportive, etc., vous vous êtes engagés à mettre en commun du temps, des talents, de l'argent et un réseau de relations pour réaliser ensemble, dans un esprit de partage, un service pour les autres ; vous vous êtes engagés dans une vie associative pour apporter un plus à la communauté ;
 - Ce plus, cette valeur ajoutée qui est en quelque sorte le « charisme » de votre groupe a trois dimensions : le formation, le développement et l'humain :

La formation : former c'est apprendre à pécher à quelqu'un ou à une communauté pour que l'intéressé ou celle-ci cesse de dépendre du poisson quotidien pour survivre et puisse s'inscrire par contre dans une perspective d'auto dépendance pour se développer ;

Le développement : le développement est avant tout le déploiement de ressources intérieures, d'une capacité ou énergie potentielle déjà là, comme une semence. On ne développe pas « on se développe », aime à dire le Professeur J. Ki-Zerbo. Sans formation, il n'y a pas de développement ; elle est le levain qui fait lever la pâte, qui fait prendre la mayonnaise, et cette pâte est humaine ;

Humain : le développement perçu de manière dominante en terme de croissance aura relégué pendant longtemps l'homme à la marge et l'aura exploité comme « facteur de production ». La première génération des politiques d'ajustement structurel ont illustré cela car elles conduisaient à couper les budgets sociaux de l'éducation et de la santé pour assurer les « équilibres dits fondamentaux » de nature comptable ; L'arithmétique des chiffres prévalait sur la prééminence de l'humain qui fait votre préoccupation.

Ainsi, Asfodevh se situe de plein pied dans le paradigme incontournable du développement soutenable du fait de la formation. Pour vous le développement sera humain et prendra sa source dans la formation ou ne sera pas.

C'est parce que mon expérience professionnelle et mes choix philosophiques m'ont conduit aux mêmes « paradigmes » que votre association que je suis disposé à vous accompagner, à la fois avec ma raison et avec mon cœur.

C'est pourquoi, je suis là ce matin avec vous, à Ouahigouya. J'espère que je pourrai vous être utile, au cours de cette journée que vous consacrez à la finance.

▪ L'ordre du jour

En examinant la formulation des travaux de ce jour, j'y distingue quatre grands thèmes qui s'ordonnent autour des questions financières. Ils forment quatre champs ou chantiers où vous souhaitez porter des réflexions et partager des expériences entre vous et avec moi :

1. Echange sur l'expérience de mobilisation de ressources de financements ; sous ce thème, je vous propose de traiter des questions liées aux financements certes mais aussi de la pauvreté et de l'inculturation en tant que celle-ci est une recherche d'appropriation des démarches du développement ;
2. Exposé sur les circuits de financement entre le Nord et le Sud ;
3. Analyse des systèmes de micro crédits ;
4. Les effets de la mondialisation

THEME 1 : FINANCEMENT - PAUVRETE - INCULTURATION

Par rapport à ce thème, il s'agit d'abord, je pense, d'une mise en commun de vos expériences à la base en matière de financement local. C'est un bilan de vos vécus sur le terrain qu'il faut d'abord conduire et partager de la manière la plus candide possible. C'est un travail qui devra, sans doute, se passer en petits groupes et dont les résultats seront restitués en assemblée plénière.

1.1. FINANCEMENTS A LA BASE

Ils se situent à trois niveaux et interpellent les acteurs :

- **Autofinancement** (c'est-à-dire la contribution des membres) : l'autofinancement prend la forme monétaire (cotisation régulière, exceptionnelle, liée à un projet, etc.), en temps consacré aux activités de l'association, en nature (utilisation de ses moyens propres pour des activités de l'association)... Jusqu'à quel seuil d'autonomie, des ressources internes mobilisées au sein de l'association ont-elles pu la conduire ? Y a-t-il eu des expériences d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) ? Quel bilan peut-on faire ? Quelles leçons peut-on en tirer ? Que faire dans l'avenir par rapport à l'autofinancement ou l'auto prise en charge ?
- **Ressources internes** (c'est-à-dire mobilisées dans le pays) : auprès d'instances du gouvernement, des communes, d'ONG locales sœurs ? Quel bilan peut-on faire ? Quelles leçons peut-on en tirer ? Que faire dans l'avenir par rapport à la mobilisation des ressources internes.
- **Ressources externes** (c'est-à-dire mobilisées auprès d'agence de financement bilatéral ou multilatéral extérieures) : ces agences peuvent disposer de ressources déjà consenties à des projets ou mises à disposition de fonds qui opèrent localement - Il peut s'agir aussi de négocier des ressources auprès d'agence localisées dans des pays développés. Quel bilan peut-on faire ? Quelles leçons peut-on en tirer ? Que faire dans l'avenir par rapport à la mobilisation des ressources extérieures ?

Des compétences distinctives pour Asfodevh

La mise en commun des expériences dans la mobilisation des ressources devrait conduire Asfodevh à s'interroger sur ses domaines de compétences distinctives sur le marché pour mieux répondre aux besoins de sa clientèle. Ces domaines pourraient se situer dans l'accompagnement des associations ou groupes :

- dans leurs constitution et organisation, conformément aux législations locales en vigueur ;
- dans des formations par rapport aux exigences et conditions de la vie associative ;
- dans le montage de dossiers de financement ;
- dans la gestion et le suivi des activités génératrices de revenus ;

De telles prestations externes de la part d'Asfodevh requièrent que l'association dispose ou acquière, en interne d'un minimum de compétences en techniques d'animation de groupes ; sur cette base, elle pourrait offrir aussi ses services dans des projets ou programmes pour exécuter des composantes formation.

1.2. LA PAUVRETE

1.2.1. Un concept « polysémique »

La pauvreté est un concept dit « polysémique » ; elle n'est pas seulement matérielle ou monétaire ; elle n'est pas toujours ce manque à combler ; on peut être riche et pauvre, pauvre et riche. La pauvreté peut être une « richesse pour les peuples » (Albert Tévoedjere) ou une « Béatitude » évangélique ; « les pauvres, disait St Vincent de Paul, sont nos maîtres ». J'ai retenu plusieurs définitions proposées par des auteurs pour illustrer cette caractéristique « polysémique » de la pauvreté.

Selon Mamphela Ramphele

« la pauvreté, n'est pas uniquement un manque d'argent. Il s'agit fondamentalement du contrôle de chacun sur sa destinée. La question n'est pas de mettre de l'argent dans les mains des pauvres mais de créer un espace pour permettre aux individus de faire valoir leurs droits, de sentir que leur dignité est reconnue et de pouvoir agir en tant qu'agent historique désireux et capable de décider de leur avenir ainsi que de l'avenir de notre humanité commune. »

Selon Deepa Narayan,

« Même si exclusion sociale et pauvreté sont deux concepts distincts, ils sont étroitement liés. Les pauvres demeurent pauvres parce qu'ils sont exclus de l'accès aux ressources, opportunités, informations et connexions qu'ont les moins pauvres. Pour les pauvres des pays moins développés, ceci se traduit par une pauvreté inter génération. De plus, la pauvreté est socialement stigmatisée, réduisant leurs possibilités d'accès aux réseaux et ressources dont ils ont besoin pour survivre. Il est très difficile de rompre ce cercle vicieux. L'éloignement par rapport à d'importantes institutions limite l'information des pauvres concernant leurs droits, l'éducation de leurs enfants et leurs propres revenus. »

Selon la Banque mondiale

« La conception de la pauvreté a évolué dans le temps et varie énormément d'une culture à l'autre. Les critères utilisés pour distinguer entre pauvres et non pauvres sont généralement le reflet des priorités et des conceptions normatives du bien-être social et du droit propres à chaque pays. En général, à mesure qu'ils deviennent plus riches, les pays conçoivent différemment le niveau minimum de consommation acceptable, qui est le seuil de pauvreté »

1.2.2. L'analyse du profil de la pauvreté au Burkina Faso

Une telle analyse a été initiée en 1994 et se trouve aujourd'hui à sa troisième édition ; elle a pour objectif de cibler les groupes particulièrement démunis au regard de plusieurs indicateurs :

- revenus,
- dépenses,
- satisfaction des besoins et
- l'accès aux services de base comme la santé, le logement et l'éducation,

Deux approches ou instruments essentiels ont été utilisés à cet effet :

- l'approche absolue ou nutritionnelle basée sur la consommation de calories nécessaires à l'organisme d'un adulte normal ; et
- l'approche relative (ici, par quintile ou cinquième fraction de la population divisée selon le niveau de dépenses)

La première approche a permis d'établir un seuil "absolu" de pauvreté à partir duquel mesurer l'étendue (nombre de personnes situées en dessous du seuil) et la profondeur (proportion du seuil à transférer par individu pour enrayer la pauvreté absolue). Cette approche a divisé la population en deux grands groupes : les pauvres et les non pauvres.

La seconde approche, celle par quintile, a permis de voir la variation et la graduation de la pauvreté entre les groupes de différents niveaux de dépenses. C'est surtout cette approche qui est utilisée et les termes "plus pauvres" et "moins pauvres" ou « non pauvres » utilisés pour désigner les catégories extrêmes. Le premier quintile désigne les plus pauvres et le cinquième quintile les « non pauvres », les quintiles intermédiaires se rapportant aux différentes variations du degré de pauvreté.

Maurizia TOVO campe très bien la différence ainsi que les avantages et inconvénients respectifs de ces deux approches. Selon elle :

« On peut calculer un seuil de pauvreté absolue sur la base des revenus nécessaires pour satisfaire les besoins nutritionnels minimaux, compte tenu des habitudes alimentaires des gens et des autres dépenses de base (habillement, combustibles, objets et ustensiles des ménages). Dans la mesure où l'estimation d'un seuil de pauvreté absolue comporte des calculs très complexes (et souvent controversés), un seuil de pauvreté relative peut être utilisé, permettant de classer dans la catégorie des pauvres les individus situés en dessous d'un certain niveau de consommation, déterminé de façon arbitraire ; le concept de seuil de pauvreté relative n'est pas un outil idéal, mais il fournit des informations essentielles pour déterminer les mesures à prendre et cibler les programmes de lutte contre la pauvreté »

1.2.3. Quelques chiffres sur la pauvreté au Burkina Faso

La pauvreté monétaire du Burkina est passée de 44,5% en 1994 à 45,3% en 1998 et à 46,4% en 2003 ; elle correspond à un seuil de 83 000 FCFA en 2003 contre 73 000 en 1998 et 41 000 FCFA en 1994.

L'extrême pauvreté en 2003 correspondait à une dépense d'environ 52 500 FCFA par an (soit environ 150 FCFA par jour) et par personne. Elle concerne surtout le monde rural à concurrence

de 23% contre 6,3% en milieu urbain. La profondeur de la pauvreté en milieu urbain a progressé plus que par le passé, en passant de 2,5% à 5,5% entre 1994 et 2003.

La pauvreté, avant tout rurale, touche principalement les agriculteurs de subsistance. Elle explique plus de 90% de la pauvreté nationale. Ce sont les populations des zones rurales qui connaissent plus que d'autres l'insécurité de revenus et l'absence de protection sociale. Les agriculteurs de rente sont aussi touchés, même s'ils affichent un niveau de dépenses supérieur de 20% à celui des agriculteurs de subsistance. Les salariés du secteur informel forment une troisième catégorie des personnes les plus vulnérables par la faiblesse de leurs dépenses monétaires et la précarité de leur statut professionnel.

Les régions les plus touchées sont le Centre Sud, le Nord, le Plateau Central, le Centre Est et la Boucle du Mouhoun. Les régions les moins touchées par l'extrême pauvreté sont le Centre Nord et le Centre.

En vue de contribuer à la réduction de la pauvreté et à la réalisation des objectifs internationaux de développement, le Burkina Faso a élaboré au cours de l'année 2000 un Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP). Le CSLP offre un cadre de dialogue politique, de cohérence des actions sectorielles et de coopération avec les partenaires.

Après trois années de mise en œuvre, le gouvernement s'est davantage convaincu de la nécessité de réviser le CSLP. La révision qui a été conduite au cours de l'année 2003 a été fort enrichissante en terme d'appropriation et d'accompagnement du processus de décentralisation et de régionalisation du CSLP. Elle a également permis de doter le document cadre d'un Programme d'Actions Prioritaires qui est le cadre logique d'opérationnalisation des politiques sectorielles

Les axes stratégiques du CSLP :

- Axe 1 : Accélération la croissance et la fonder sur l'équité
- Axe 2 : Garantir l'accès des pauvres aux services sociaux de base et à la protection sociale
- Axe 3 : Elargir les opportunités en matière d'emploi et d'activités génératrices de revenus pour les pauvres
- Axe 4 : Promouvoir la bonne gouvernance.

1.3. LE DEVOIR D' INCULTURATION

1.3.1. Liens sociaux et biens sociaux

Il est important et éthiquement impératif de fixer des balises, pour domestiquer l'argent dans la lutte pour vaincre la pauvreté. L'argent ne devra pas être un maître qui exclut des économies et des sociétés africaines les systèmes de régulation par les « dons et les contre dons » dans le cadre de solidarités vivantes...

Je partage avec de nombreux intellectuels africains le point de vue que le principe d'inculturation fondamental de l'Afrique, ce qui lui donnera et lui maintiendra sa singularité est le fait que le lien prime sur le bien, que l'éco-nomie fille de l'éco-logie est avant tout une économie des liens sociaux avant d'être celle des biens sociaux¹.

¹ Point de vue soutenu par de nombreux auteurs, historiens, économistes, politologues de l'Afrique tels que Joseph Ki-Zerbo, Elikia M'Bokolo, Samir Amin, Georges Balandier, Anne-Cécile Robert, Serge Latouche, François Partant, etc.

C'est cette culture du lien social qui crée, en Afrique, un sentiment de sécurité humaine et qui peut servir de guide à une construction sociale moderne et spécifique où les acteurs de la société civile, les opérateurs économiques et les décideurs africains se retrouveraient sans doute plus à l'aise culturellement et deviendraient sans doute aussi économiquement plus performants.

D'une manière résumée, le primat des liens sociaux sur les biens sociaux dans les cultures africaines et burkinabé, c'est-à-dire celui des solidarités sur les égoïsmes privatifs, peut s'énoncer comme suit :

- Le sens de toute activité économique réside dans la recherche de mode d'épanouissement collectif et se mesure par l'enrichissement social procuré ;
- Les seules richesses valables sont celles qui sont partagées avec le groupe, à commencer par la famille élargie ;
- La reconnaissance du lien intime entre les éléments de l'univers conduit à induire du respect pour tout homme et pour la vie ainsi qu'à développer un sens aigu de la nature ;
- Les dons et les contre dons sont autant d'expression des solidarités manifestées à l'occasion des mariages, des funérailles, des cultures de champs, etc.

Au demeurant, le primat du lien social ne rejoint-il pas cette réalité naturelle qu'aucune forme sociale ne peut exister sans la mise en commun de quelque chose et la sauvegarde du lien social ainsi créé ? L'entreprise privée est-elle autre chose que le lieu d'expression de la sociabilité et d'investissement de l'énergie sociale ?

L'énoncé et le recours à ce principe ne répondent pas à des nostalgies passéistes. En effet, céder aux tentations passéistes, sous couvert de défense de la *personnalité africaine* ou de la mise en œuvre de *socialismes africains*, a pu conduire à des dérives, par exemple, à :

- des fondamentalismes despotiques (ainsi de la « vision d'authenticité » de Mobutu au Zaïre) ;
- des erreurs de politique qui approfondissent la pauvreté (ainsi de la « vision du socialisme africain » de Nyéréré en Tanzanie) ;
- des inversions de priorités sociales où le principe du « politique d'abord » relègue l'économique aux oubliettes au point de laisser le pays en friche et de pénaliser ainsi des générations entières (ainsi des dérives de la mal-gouvernance du Parti-Etat de la Guinée du visionnaire Sékou Touré) ;
- des manifestations d'exception culturelle s'exprimant par « nous, nous sommes très différents, nous sommes les meilleurs et donc incompris » ; des dérives portées par de telles consciences chez les Tutsis et les Hutus des Grands Lacs ont montré, jusqu'au tragique, les dangers.

La faillite de ces tentatives d'inculturation (ou de contextualisation locale) de la gouvernance politique suggère que celles-ci sont demeurées sans doute au niveau du *champ de l'idéologie* qui prévalait, en cette période de la guerre froide et des luttes entre les systèmes communiste et capitaliste.

Elles ont failli, paradoxalement, en raison de leur fragilité locale et de leur fort contenu d'imitation extérieure : le Parti-Etat guinéen fut à l'image du stalinisme, le socialisme africain tanzanien à l'image des socialismes scandinaves, l'authenticité zairoise s'est vite réduit à des noms et prénoms locaux et à des vêtements (dit « abacos » = à bas le costume). L'enfouissement

identitaire finit par des étouffements collectifs qui explosent en guerres civiles sous l'idéologie raciste de la *purification ethnique*.

Ce constat indique jusqu'à quel point les influences extérieures peuvent réussir à gangrener des initiatives locales et des volontés d'inculturation ; elles sont récupérées et neutralisées, sans doute par les mains invisibles baptisées « d'impérialistes ou de néocolonialistes invétérés », mais elles sont surtout mises à mal par les *effets déstructurant de l'intégration objective* des sociétés africaines et de leurs économies dans le système économique capitaliste.

Ce qui est déstructuré progressivement, c'est précisément le squelette structurant le corps social africain, ce « lien qui prime sur le bien » dans les constructions sociales africaines. Ainsi, la cause systémique du retard et de la pauvreté de l'Afrique ne saurait être sous estimée.

En effet, la détérioration et les ruptures des liens ancestraux avec la terre et au sein de la société par soumission et démission face au calcul économique est génératrice du plus « extrême péril ». En cas de crise, le repli sécuritaire sur l'autosubsistance villageoise devient aléatoire voire impossible par perte des savoirs faire locaux².

1.3.2. Pauvreté richesse des peuples

J'ai toujours été frappé de voir que ma langue maternelle n'a pas de mot pour traduire pauvreté ; elle en a un par contre pour traduire la misère, la mendicité perçue comme un phénomène social marginal. Or, la pauvreté est devenue un phénomène de masse.

L'explication est peut-être fournie par Albert Tévoedjere qui a écrit ce livre au titre provoquant : « La pauvreté, richesse des peuples ». J'y lis ceci : « dès lors donc que l'enrichissement est collectif et la pauvreté partagée, l'égalité ontologique paraît avoir les meilleures chances de prendre racine. Alors seulement les différences formelles font épanouir l'ensemble parce qu'elles sont fondées sur l'être et ses multiples expressions, sur une communication plus immédiate, sur une cohésion plus profonde ».

Les propos du sage du livre des Proverbes dans la Bible renforce la sagesse africaine riche d'être et de solidarité dans des modes de vie jadis faits de frugalité : « ne me donne ni indigence, ni richesse ; dispense moi seulement ma part de nourriture, car, trop bien nourri, je pourrai te renier... ou dans la misère, je pourrais voler... »

Les liens sociaux ne sont-ils pas coûteux et appauvrissant ?

Le maintien des liens sociaux est coûteux et aller dans ce sens n'est-ce pas aller plutôt dans le sens de l'appauvrissement social ? Les célébrations sociales des mariages, des funérailles sont coûteuses ; le soutien des solidarités dans la famille élargie africaine empêche d'épargner ; cela est ruineux et appauvrissant. En quoi cela sert-il le développement de promouvoir les liens sociaux au lieu de mettre l'accent sur leur réduction en faveur de la promotion des biens sociaux ?

- Oui, les liens sociaux à la traditionnelle sont coûteux ; les transférer et les gérer aujourd'hui à l'identique est certainement non économique ; en effet, ces manifestations s'inscrivaient dans une société et une économie non monétarisées régulées par un système de « dons et de contre dons » ;
- Cependant, l'évacuation dans les rapports sociaux d'aujourd'hui des liens sociaux a aussi son coût : - l'abandon des personnes âgées, les vieux et les vieilles, coûterait au contribuable

² Le paragraphe 1.3.1. est, pour l'essentiel, un extrait d'une de mes contributions à l'Etude nationale prospective « Burkina 2025 ».

car on ne pourra pas les laisser dans la rue ; - des mariages hors famille élargie contient des risques sociaux qui fragilise les couples à deux avec des conséquences sur la stabilité sociale et les mœurs ; - la disparition des funérailles emporterait avec elle des référentiels culturels qui videraient la société de son univers distinctif et spécifique. De telles évacuations seraient, au demeurant, remplacées par des pratiques nouvelles empruntées de l'extérieur avec des coûts et des effets de destructurations sociales (américanisation de la société) ;

- L'économie politique des « liens sociaux » requiert beaucoup de discernement qui devra s'exercer autour du principe « d'enracinement et d'ouverture » ; la promotion du « lien social » ne devra pas aller jusqu'à détruire le capital ou l'épargne de sécurité familiale ou communautaire ; elle requiert de nouvelles pédagogies sociales et l'invention de types nouveaux de liens au sein des nouvelles appartenances sociales nées de l'urbanisation, par exemple ;
- Promouvoir les « liens sociaux » c'est aussi savoir comptabiliser le temps, non pour le monétariser ou le rembourser en argent mais pour le traiter comme unités de compte liées à des résultats spécifiques et vérifiables.

THEME 2 : CIRCUITS DE FINANCEMENT ENTRE LE NORD ET LE SUD

2.1. Faiblesse de l'épargne privée et publique

Le faible taux d'exportation et celui élevé d'importation font du Burkina Faso un pays structurellement déficitaire sur le plan du commerce international. Il en résulte un faible taux d'épargne intérieure qui rend le pays particulièrement dépendant de l'aide extérieure pour accroître sa capacité

Ceci rend l'économie et son potentiel de croissance prisonniers de l'afflux de ressources concessionnelles extérieures dont l'avenir est incertain et qui sont déjà élevées en pourcentage du revenu national.

Avant la dévaluation, l'épargne privée constituait la majeure partie de l'épargne totale. L'épargne publique s'est améliorée suite aux mesures d'assainissement des finances publiques.

C'est l'écart entre le taux d'investissement et l'épargne intérieure qui correspond aux concours extérieurs au financement de l'investissement.

Au début des années 1990 avant la dévaluation, l'épargne privée constituait la majeure partie (54%) de l'épargne totale, cependant sous le bénéfice des mesures d'assainissement, l'épargne publique s'est considérablement améliorée et représente près des 2/3 du total.,

2.2. Financement par endettement

La dépendance par rapport aux ressources extérieures concessionnelles pour le financement des investissements et des importations implique un endettement extérieur élevé

Entre 1985 et 1999 la dette publique totale du Burkina Faso a été croissante, avec une évolution importante de la dette extérieure représentant plus de 90% de la masse globale. Bien que le pays ait bénéficié d'une annulation de sa dette d'environ 60 milliards de FCFA en 1989/90, le poids de la dette reste très important :

- Le ratio de l'encours sur le PIB est en croissance ;

- Le ratio du service de la dette rapporté aux exportations se situe entre 15% et 30%, (exception de 1989 où il était de 46,94%) ;
- Le ratio du service de la dette rapporté aux recettes se situe entre 15% et 30%.

L'approbation en 1997 du dossier du Burkina Faso à l'initiative PPTTE permettra cependant d'alléger le fardeau de la dette du pays.

Le stock de la dette a évolué à un rythme de moyen de 6,1% l'an pour atteindre 1040,4 milliards FCFA au 31 décembre 2002. Il a représenté, en moyenne, 57,4% du PIB et est en recul régulier de 1,9% par an en moyenne... Le service de la dette (amortissements plus intérêts) au 31 décembre 2002 est de 93,9 milliards FCFA dont 77,1 milliards au titre des amortissements qui représentent 82,1% du service rapporté aux exportations. Le service de la dette a crû à un rythme régulier de 17,1% l'an. Ce rythme soutenu est imputable aux amortissements qui ont culminé à un taux moyen de 27,3% contre 6,5% pour les intérêts. (Cf « Rapport sur l'économie 2002 » DEGEP/MEDEV)

2.3. Le commerce extérieur

L'environnement du commerce extérieur est marqué par le fait que le Burkina Faso, tant pour ses exportations que pour ses importations y opère comme un client qui ne pèse pas ; aussi les prix s'imposent-ils au Burkina Faso comme à tant d'autres pays en développement, qui sont des « price takers » et non des « price makers » ; il en est ainsi pour le coton sahélien qui est l'or blanc du Burkina Faso.

Via le commerce extérieur, le Burkina Faso a développé, en outre, une dépendance vitale qui l'expose à des risques stratégiques ; ainsi de sa dépendance par rapport aux importations de produits aussi essentiels que les hydrocarbures et les médicaments ; l'accomplissement de tels risques mettrait le pays en danger de survie.

2.4. L'aide extérieure

L'aide extérieure contribue à l'équilibre extérieur et intérieur en finançant la dette, plus de 50% des importations ainsi que la grande partie des investissements publics et du déficit de l'Etat.

A la fin des années 1990, le montant annuel de l'aide par tête était estimé à environ 40 dollars américains et le volume global équivalent à 15% du PIB. Ces indicateurs placent le Burkina Faso parmi les pays les plus aidés du monde.

Le financement des investissements et des importations repose autant sinon plus sur des ressources exogènes et concessionnelles que sur des ressources endogènes qui dépendent de la compétitivité et des performances de l'économie, telles les exportations et les flux d'investissements étrangers.

Le Burkina Faso fait partie d'un petit nombre de pays au monde où l'aide compte pour plus de 10% du PIB. L'aide extérieure joue un rôle déterminant dans le financement de l'économie nationale, tout particulièrement de l'investissement, du TOFE et de la balance des paiements. Les analyses indiquent que l'effet de l'aide sur l'investissement et sur la croissance est statistiquement négligeable, confirmant l'inefficacité de l'aide extérieure... Cependant, l'afflux de ressources extérieures doit aller de pair avec la poursuite de politiques économiques saines et propices à la croissance afin d'accroître l'efficacité des ressources. Les « bonnes »

politiques économiques sont l'ouverture et la stabilité macro économique qui ont pour effet d'accroître l'efficacité dans l'allocation des ressources et la productivité des facteurs.

Le paradoxe de l'aide au Burkina Faso (et dans de nombreux autres pays en développement) réside dans le fait que des analyses multi pays, conduites sous l'égide de la Banque Mondiale, suggèrent que l'effet de l'aide extérieure sur l'investissement et sur la croissance est statistiquement négligeable, confirmant l'inefficacité de l'aide extérieure. En outre, les ratios de retour de l'aide indiquent que le Sud finance le Nord

Cependant, l'afflux de ressources extérieures demeure un besoin de financement du développement national, car l'aide a toujours une fonction d'accompagnement des financements intérieurs et de compensation des déficits d'épargne publique.

THEME 3 : LA MICRO FINANCE

3.1. Le contexte global :

3.1.1. Le changement de paradigme du développement

Depuis le début des années 1990 on assiste, dans le secteur financier, à une diversification marquée et à un véritable champignonnage des offreurs de produits financiers pour répondre à une demande croissante des ménages ruraux et des micro entrepreneurs.

La pénétration et les diversifications soutenues des transactions de microfinance et l'engouement grandissant pour leurs opérations dans les économies et les sociétés africaines suggèrent, à la vérité, *un changement de paradigme du développement*.

Ce changement s'analyse comme le passage d'un processus de croissance à haute intensité de capital à un mode d'opérations de développement à haute intensité humaine.

Le premier privilège de grandes immobilisations techniques et physiques dans des programmes, des projets et des entreprises de grande taille pour assurer la croissance matérielle, l'accroissement et l'accumulation de la richesse.

Le second recherche la formation du capital social à la base, le renforcement des capacités individuelles d'encadrement et de gestion dans de petites entreprises ou des communautés avec le souci de réduire la pauvreté collective.

Un tel changement a pris de l'ampleur, depuis les années 1980. Il aura largement influencé les modes d'intervention et de financement des opérations de lutte contre la pauvreté dans les pays du Sud.

Les préoccupations, désormais dominantes, de lutte contre la pauvreté, tant chez les dirigeants des pays africains que chez leurs partenaires du Nord en témoignent. La *Grameen Bank* du Professeur Yunus, au Bengladesh, en est le symbole institutionnel.

3.1.2. Formation du capital social

Au début de l'âge du développement, aux environs des années 1980, la croissance [autrement dit l'enrichissement] analysée comme un processus *d'accumulation du capital*, était perçue comme la

source principale ou l'indicateur macroéconomique infaillible du développement. Elle était considérée comme le résultat direct de l'utilisation de l'épargne accumulée.

En l'absence d'épargne ou quand celle-ci était faible, le résultat direct serait la pauvreté qui se perpétuerait en *des cercles vicieux*. En conséquence, il était considéré que les apports de l'Aide Publique au Développement [APD] réduiraient le déficit de l'épargne locale et génèreraient, ainsi, le développement des pays pauvres.

Cette approche, sans doute logiquement soutenable, demeurait cependant étroite, simplifiée et trop mécanique. En effet, l'expérience empirique de 40 ans de développement en Afrique au Sud du Sahara suggère, par contre, que le succès dans le développement national n'est pas fonction de la seule épargne, que les aspects financiers ne se réduisent pas non plus au simple capital et aux seules banques.

En effet, l'aide publique et les capitaux des banques multilatérales et des agences bilatérales de financement affectés à de grands projets, par manque ou insuffisance d'épargne domestique, n'ont pas réussi à induire ni à provoquer, dans des délais prévus, les transformations programmées de l'économie traditionnelle, ni à générer la croissance attendue et assurer un développement soutenu et réduire la pauvreté, particulièrement en Afrique au Sud du Sahara.

Par contre, les indicateurs du dualisme, du chômage, de l'urbanisation sauvage, de la pauvreté de masse, etc. se sont renforcés dans la plupart de ces pays. La faiblesse des revenus, les bas niveaux d'éducation, les mauvaises conditions sanitaires, etc. ont contribué au renforcement du déficit en *capital social*.

Aussi fallut-il prendre en compte, dans les raisonnements et les analyses économiques, dans les politiques et les pratiques du développement, d'autres facteurs déterminants. Ainsi des *aspects systémiques* [par ex. le système financier], les *déficits institutionnels* [par ex. la non-existence ou la non performance des intermédiations], le déficit social et la problématique du renforcement des capacités.

3.1.3. Stratégies de lutte contre la pauvreté

Les acteurs et partenaires du développement ont été ainsi conduits à porter leur attention de manière toute spéciale, sur *les pauvres comme groupes cibles* que la croissance devrait désormais servir en priorité et par rapport auxquels il était indispensable de créer des emplois, de promouvoir des activités génératrices de revenus, d'offrir des facilités d'accès aux services d'éducation, de santé, d'eau, de participation aux décisions, etc.

Le consensus par rapport aux priorités d'un développement durable devint l'éradication de la pauvreté et la formation du capital social.

Les pauvres et leur libération devinrent la légitimation des entreprises et des concours qui appuient les recherches de la croissance.

L'agriculture et les secteurs sociaux [éducation et santé] formèrent un tandem, cible prioritaire des stratégies du développement pour vaincre la pauvreté.

Au lieu et place des programmes d'ajustement structurel, des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté ont été établies qui servent désormais de cadre de référence pour les pays et leur partenaires.

3.2. Contexte burkinabé de la microfinance

Depuis le début des années 1990, le secteur de la microfinance a connu une croissance du nombre des opérateurs, les Institutions de Micro Finance [IMF], et un développement significatif de leurs activités³ :

- A la fin de l'année 2002, on estimait à 56 le nombre des IMF agréés ou conventionnés répartis sur l'ensemble du territoire national ; dans chacune des 45 provinces on trouve des IMF en fonctionnement.
- En 2001, environ 1,3 million de clients bénéficiaient directement des produits et services d'institutions de microfinance dont 85% pour les structures d'épargne et de crédit, 10% pour les projets à volet crédit et 5% pour les institutions de crédit direct ; 48% de la clientèle était féminine ; le taux de pénétration de la microfinance se situe entre 20 et 25% du total de la population.
- Du point de vue des ressources, les institutions de microfinance [IMF] disposent de 30 milliards de FCFA dont 62% constituées des dépôts de la clientèle et 25% par les fonds propres ; le reste représente des emprunts, des lignes de crédits ou des ressources affectées.

Les Institutions de Micro Finance sont classées en trois catégories :

- IMF offrant des services de crédit et d'épargne
- IMF n'offrant que des services de crédit
- Projets ayant une composante crédit

On distingue aussi les IMF faisant partie de la famille des mutuelles, celle faisant partie de la famille des « autogérées » et les coopératives d'épargne et de crédit.

Les IMF sont régies par une loi et l'exercice de la profession est soumis à autorisation du Ministre chargé des finances.

La Fédération des Caisses Populaires du Burkina (FCPB) domine le marché ; il est suivi par le Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes (FAARF)

FCPB

- les institutions adhérentes sont présentes dans 39 provinces sur les 45 que compte le pays.
- le réseau compte 93 caisses populaires, 16 points de services
- les membres adhérents sont au nombre de 256 374 personnes physiques et morales.
- le taux de pénétration de la population par les produits et services offerts par le RCPB est estimé à environ 22% soit environ 2,5 millions de personnes

³ Voir « Stratégie opérationnelle de mise en œuvre du Plan d'Actions pour le Financement du Monde Rural, 2003-2005 », Horus Banque et Finance, mars 2003 ;

- au plan financier, le FCPB a réalisé au 31/12/2002, 16 milliards 378 millions d'encours d'épargne et 12 milliards 712 millions de crédit ; ces performances représentent 75.% de la collecte de l'épargne et de l'encours des crédits du secteur des IMF du Burkina Faso.

FAARF

De Mai 1991 au 30 septembre 2003, le FAARF apparaît en chiffres comme suit :

- 11.019 groupements et 8.741 promotrices individuelles ;
- 424.808 bénéficiaires au total ;
- 124.240 prêts d'octroyer ;
- 16,5 milliards FCFA distribués sous forme de crédits aux femmes.

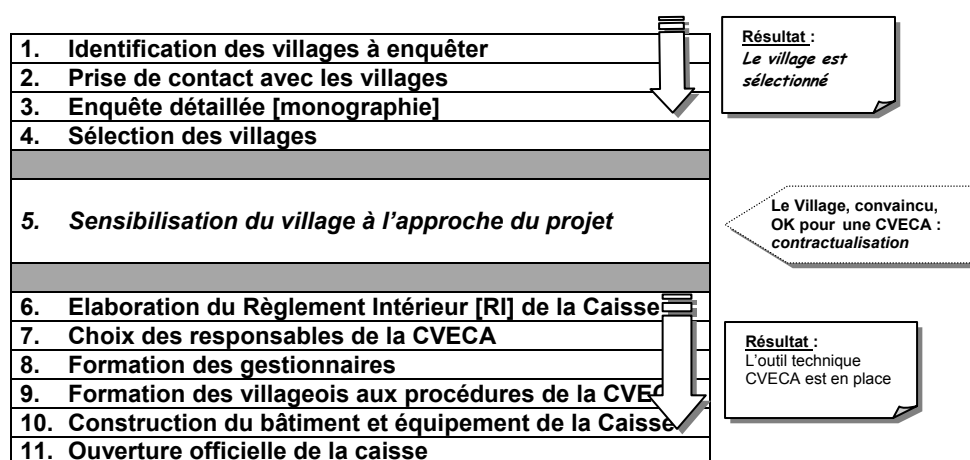
Tous les crédits octroyés ont visé à :

- augmenter le pouvoir économique de la femme,
- améliorer le statut de la femme,
- élever son niveau d'accès à l'éducation, aux services de santé, d'hygiène et de nutrition pour lui permettre de participer plus activement au processus de développement du pays.

3.3. Les Caisses Villageoises d'Épargne et de Crédit⁴

3.3.1. Méthodologie de création

La synthèse de la démarche méthodologique pour la création des CVECA indique 11 étapes qui conduisent finalement au fait [résultat] qu'une CVECA est créée :



Ces 11 étapes peuvent être regroupées en 3 moments importants ou phases opérationnelles majeures. Au terme de chaque phase un résultat spécifique est atteint [voir le schéma ci-dessus].

• PHASE 1

⁴ Cette partie est reprise du Rapport d'évaluation 2002 du programme des CVECA du Mouhoun financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par le CIDR ; le rapport est élaboré annuellement par Pierre Claver Damiba.

La phase 1 de la démarche comprend l'ensemble des quatre premières étapes, avec pour résultat que *le village est choisi*. Il s'agit, dans ce parcours, de préparer la prise de risque d'établir une CVECA dans un village, *sa faisabilité* :

- sur la base d'études externes pour s'assurer des fondements objectifs et mesurables du choix [viabilité financière, institutionnelle et sociale, étude de pertinence], et
- en interaction avec les villageois pour vérifier et valider que la décision est bien voulue par la communauté [ou accompagner le processus de décision des villageois].

- **PHASE 2**

La phase 2, sensibilisation du village est, en quelque sorte, une *maïeutique* qui ouvre progressivement l'esprit individuel des villageois et leur conscience collective [ou de groupes d'intérêt, associations, etc.] sur les enjeux de la CVECA. Ils doivent savoir le plus clairement possible à quoi s'en tenir, « aujourd'hui et demain », et devenir familiers avec les règles de jeu, contraintes et risques d'une CVECA. Le résultat c'est la contractualisation : un *contrat* est signé entre le village et le projet.

- **PHASE 3**

La phase 3 regroupe les six dernières étapes. C'est l'élaboration des différents composants de la caisse et leur agencement en *une entreprise ou système technique* capable de fournir des services d'épargne et de crédit de proximité. Elle dispose :

- d'instruments de gestion [RI, procédures comptables, de suivi, etc.]
- d'une équipe professionnelle formée [gérants]
- d'une structure décisionnelle formée [comité de gestion],
- d'un bâtiment [siège] intégré au milieu, et
- d'un service extérieur d'appui [surveillance et suivi par cellule et antennes]

Le résultat de cette phase, c'est *l'ouverture de la CVECA* dans le village : l'outil est disponible ainsi que les capacités locales pour l'exploiter.

3.3.2. Enquêtes portant sur la faisabilité

Cet important exercice s'attache à conduire les diagnostics *sous plusieurs angles* distincts et complémentaires, au demeurant, classiques et bien connus :

- **Faisabilité financière**

Les produits financiers doivent couvrir les charges de la CVECA de manière durable. Son équilibre financier doit être atteint dans un délai raisonnable mesuré par les scénarios établis. Le paiement, à terme ou partiel, des services techniques fournis à la CVECA [gérants] devra figurer dans un des scénarios de faisabilité, par souci de réalisme.

- **Faisabilité institutionnelle**

Celle-ci concerne la structure de gouvernance et la qualité de l'organisation, la bonne adéquation entre les objectifs recherchés et les activités réalisées, la reconnaissance juridique et le respect de la législation existante. Il serait avisé de prévoir dans le règlement intérieur des dispositifs qui assure l'alternance locale au sein du COGES pour limiter les risques de récupérations par des personnes ou structures locales d'influence]

- **Faisabilité sociale**

Le système ne doit pas être considéré et évoluer comme un corps étranger venu ou soutenu de l'extérieur. La bonne insertion de l'institution dans son environnement social, politique et culturel, est assurée. D'où la nécessité de faciliter le leadership local et les responsabilités assumées par les nationaux [exécution nationale]. Au cours des rencontres avec les COGES ou les assemblées de village, des membres de CVECA ont souhaité d'être davantage aidés financièrement par le CIDR.

- **Pertinence de l'appui**

La pertinence de l'appui repose sur la notion d'adéquation entre les services financiers offerts et les besoins de la population cible.

Pour ce faire, une double investigation est proposée portant à la fois sur la demande et sur l'offre locales. L'étude conduite par le projet sur le budget des ménages devrait servir de cadre de référence méthodologique et ses données actualisées, à cet effet.

Il est en effet important de connaître précisément la structure de la demande en services financiers de la population cible et de savoir dans quelle mesure cette demande est actuellement servie par une offre existante et si oui quelle est la qualité de cette offre ou existe-t-il une offre potentielle susceptible de servir cette demande.

Il s'agit de déterminer la pertinence de la CVECA sur le marché villageois.

Une telle approche est de type multidisciplinaire dans la mesure où les déterminants de la demande et de l'offre ne sont pas les mêmes et touchent à des disciplines distinctes. L'approche par la demande est plus sociologique, tandis que l'approche par l'offre est plus économique et financière.

- Démarche participative

La démarche participative sera adoptée tout au long de telles études. Il s'agit là d'une garantie pour l'obtention de résultats de qualité notamment au niveau du diagnostic sur la demande et l'offre existante sur la zone d'intervention du projet et les restitutions des résultats aux différentes parties.

La démarche participative permet d'associer les différents interlocuteurs rencontrés durant le travail de terrain, à la réalisation de l'étude et donc de limiter la diffusion de fausses informations.

3.3.3. Sensibilisation des communautés

La phase de sensibilisation est un long processus qui requiert plusieurs sessions des l'assemblée générale des habitants du village.

Le nombre de villageois présents aux AG est considéré comme un indicateur d'intérêt pour la caisse.

Au cours de ces activités de sensibilisation les thèmes à développer sont clairement définis et ordonnancés dans le recueil des guides.

Ces sessions de sensibilisation offrent l'occasion de faire remonter *systématiquement* de la mémoire collective du village le détail d'événements « enfouis » mais susceptibles d'entretenir de la méfiance vis à vis d'initiatives de type épargne et crédit. Rares sont les villages qui n'ont pas connu des expériences douloureuses, en interne dans la gestion de projets communautaires telles des pharmacies villageoises, des banques de céréales, des moulins collectifs, ou ont été touchés par des évènements externes, tels des détournements dans des coopératives, des projets sociaux, etc

L'utilisation d'outils pédagogiques de *types ludiques* , par exemple, le *théâtre participatif pour le développement* s'est avérée particulièrement efficace pour les chantiers de sensibilisation des villages et des groupes. Cela permet de puiser dans le patrimoine culturel local méconnu ou sous-estimé et dans la vitalité de la société rurale traditionnelle. Une telle approche permet, en effet, de renouer avec le fonds culturel des villageois et de développer, sans doute, une meilleure écoute des encadreurs et des formateurs. C'est, au niveau « micro », la déclinaison simple du développement endogène.

« Le développement endogène n'est donc pas une option passéiste car on ne répète pas le passé ! Il vise à hisser notre personnalité au niveau du scénario en cours, sans nous résigner à être un parasite des poubelles d'où tombent les miettes des surplus ou les déchets du développement des autres. Cette idée est fortement exprimée dans le dicton africain suivant : « dormir sur la natte des autres, c'est comme si l'on dormait par terre » J. Ki-Zerbo, « La natte des autres »

3.3.4. Elaboration des outils de gestion

Les outils techniques de gestion et la formation des gérants et des membres des Comités de gestion constituent la dernière phase :

- Elaboration du règlement intérieur de la caisse
- Choix des membres du Comité de gestion
- Désignation des gérants
- Formation des gestionnaires
- Procédures de la caisse
- Gestion de l'épargne et du crédit
- Organiser la construction du siège

3.4. Problématiques actuelles de la microfinance au Burkina

3.4.1. Un cheminement paradoxal

L'industrie de la microfinance, au Burkina Faso et sans doute, ailleurs, dans les pays de l'Afrique au Sud du Sahara se trouve à la croisée des chemins de la viabilité financière. Les contraintes de la viabilité financière sont en train de faire évoluer les Institutions de Microfinance (IMF) et leurs pratiques selon des tendances et des dynamiques paradoxales qui sont les suivantes :

- Les IMF sont en majorité localisées dans le monde rural et immergées dans des économies locales dominées par l'agriculture qui y occupe et fait vivre plus des 4/5^{ième} de la population. Néanmoins, il est fait constat que les projets d'agriculture ne sont pas dominants dans le portefeuille de leurs interventions par souci et recherche de viabilité en limitant les risques agricoles.
- Originellement et « idéologiquement » les IMF sont réputées être des outils privilégiés dans la lutte contre la pauvreté rurale et même urbaine. Aujourd'hui, il est fait constat que les IMF sont en train de se déplacer vers la « petite et moyenne bourgeoisie » des campagnes et des villes [salariés, commerçants, artisans] par souci et recherche de viabilité en accédant à une clientèle plus solvable parce que plus riche.
- Les cadres venus du secteur du développement ont constitué les pionniers, les fondateurs, les premiers encadreurs des IMF. C'était des militants. Ils ont eu à leur actif ce qui existe aujourd'hui de performant parmi les IMF, mais à leur passif certaines des faillites et des difficultés présentes. L'encadrement des IMF fait désormais appel à des profils de « financiers » et de « gestionnaires » familiers des règles strictes du management financier et des nouvelles technologies de l'information. La microfinance devient un « business ». La militance « généreuse » disparaît au profit de salaires qui réclament d'être compétitifs. La règle devient la recherche de la viabilité par performance de la gestion.
- La proximité sociale [insertion sociale des IMF] est un élément caractéristique et un actif traditionnel du fonds de commerce des IMF [meilleure connaissance du milieu et frais d'approches moins coûteux]. Cependant, on assiste aujourd'hui à des structurations verticales où les IMF se dotent d'unions, de fédérations, autant d'organes qui auront de moins en moins de proximité avec la base et en seront coupés. La recherche de la viabilité requiert l'optimisation de l'organisation.

3.4.2. Paradoxes des partenaires

- Face à ce cheminement paradoxal, les partenaires ensemble [gouvernement, bailleurs de fonds, banque centrale] soutiennent la nécessité d'approches assurant la viabilité dans la durée des IMF dans l'Union Monétaire Ouest Africaine. Néanmoins, il est fait constat qu'en même temps (et paradoxalement), le niveau du taux d'usure [fixé par le gouvernement et la banque centrale], est tel que la majorité des IMF disparaîtraient en l'appliquant, et tout en l'appliquant elles ne sont pas viables !
- Par ailleurs, la nécessité de la pérennité et de l'autonomisation des IMF est perçue et appuyée par les partenaires internationaux. Cependant, il est fait constat, coté donateurs, d'arrêts de subventions hors d'un plan de soutien suffisamment réaliste et long. Les raisons invoquées pour cela par les bailleurs de fonds sont souvent externes aux IMF. Elles se réfèrent aux contraintes budgétaires de ces bailleurs qui ne permettent pas des engagements au delà du court terme. Ce qui les empêche d'accompagner les IMF, par des

subventions consenties à des niveaux appropriés et pendant une durée raisonnable pour contribuer efficacement à leur viabilité dans la durée.

- En outre, le refinancement par les banques primaires (commerciales) obèrent les comptes d'exploitation des IMF et les rend non concurrentielles. Or, le refinancement est un produit qui fait partie du marché financier. Ne pas le mettre en place [par exemple un Fonds Commun de Refinancement alimenté par le Burkina et des bailleurs de fonds] et, en même temps, exiger l'autonomisation et la pérennité, n'est-ce pas vouloir quelque chose et son contraire, vouloir la viabilité des IMF et l'étouffer quelque part ou le laisser à lui-même sans moyens suffisants et prédictibles?

3.4.3. L'arbitrage du marché

Les lignes d'évolution paradoxales ci-dessus énoncées et qui sont causées largement par les contraintes de la viabilité financière et l'autonomisation recherchées ont généré, par ailleurs, deux tendances contrastées au niveau des opérations des IMF et qui sont caractérisées par des divergences sensibles :

- A une croissance significative de l'ensemble des ressources et des crédits des EMF depuis 1994 aura correspondu une détérioration sensible des taux de remboursements depuis 3 à 4 ans.
- Les tendances urbaines, l'augmentation des niveaux moyens des prêts, et du nombre de dossiers à traiter par agents de crédits sont autant de facteurs qui accompagnent la recherche de la viabilité mais qui contiennent leurs propres risques, lesquels pèsent sur les performances des IMF.
- La gestion de tels risques, liés à la viabilité, serait mieux assurée en laissant le marché « arbitrer » le prix des services de microfinance [liberté des taux d'intérêts].

En outre, il y aurait lieu d'assurer un double accompagnement sur le marché :

- accompagnement de l'offre, par des mécanismes de refinancement appropriés et de proximité qui réguleraient le marché en favorisant les performances, et
- accompagnement des exploitations par des subventions ciblées, notamment, pour les investissements et le renforcement des capacités professionnelles

Ainsi, seuls les meilleurs demeureront dans la profession en raison de leurs avantages comparatifs et compétitifs sur la marché.

3.4.4. La croisée des chemins de viabilité

Ainsi, les IMF au Burkina Faso, en quête de viabilité financière, se trouvent aujourd'hui à la croisée des chemins ; les chemins des risques de la viabilité.

Dans ces conditions, les chemins d'évolution des IMF qui requièrent une vigilance de la part des acteurs seraient les suivants :

- **certains périliteront** ou disparaîtront du marché car ils connaîtront des dysfonctionnements et ne survivront pas longtemps à l'arrêt des subventions extérieures, et en manque d'information pour anticiper les crises

- **d'autres vivoteront** sans grande capacité d'auto-portance en raison de la réduction progressive de leur part de marché causée par la concurrence déloyale de fonds de projets aux pratiques laxistes ; ils ne se maintiendront que soutenus par des subventions internes ou extérieures qui se raréfient
- **ceux qui se maintiendront** et croîtront sur le marché de la microfinance seront les IMF qui auront su gérer leur croissance humaine, géographique et opérationnelle. Leur succès sera basé, principalement, sur une maîtrise de l'information statistique et financière, une diversification des produits, une mise en réseau des centres de coûts et de profits, le développement de capacités professionnelles et des technologies associées ou sur des accords stratégiques avec des partenaires privés ou publics.

La maîtrise des facteurs de viabilité demande avant tout celle des informations et des capacités d'anticipation [plan d'affaires] qui requièrent, à leur tour, le renforcement des compétences professionnelles.

Les organisations professionnelles des IMF ont un rôle décisif par rapport à la question de la viabilité. Elles offrent un lieu de partage et d'échanges d'expériences [y compris par l'établissement de « mini centrales de risques »]. Elles offrent, en outre, un cadre pour l'organisation en commun de plans et de stratégies de développement pour le renforcement du secteur.

Le micro-crédit n'est-il pas un moyen d'appauvrissement ?

A la vérité le micro crédit peut s'avérer effectivement être un outil qui appauvrit les bénéficiaires dans les conditions suivantes :

- le micro crédit n'est pas fait, ce me semble, pour les très pauvres mais pour les pauvres actifs ; les très pauvres ont besoin de subventions de capitalisation initiale ou d'aide alimentaire; le micro crédit les ruinerait car ils n'ont pas le minimum d'actif ;
- le détournement du micro crédit de son objet productif vers des consommations sociales crée de l'endettement sans base de production dont les revenus serviraient au remboursement ;
- le micro crédit dont la durée n'est pas ajustée au cycle du business conduit soit à prélever sur d'autres ressources pour rembourser soit à emprunter ailleurs pour rembourser (effets de cavalerie) ;

La microfinance n'est donc pas une panacée ; ses produits financiers doivent être ajustés au client et au business qu'elle finance et accompagnés de produits non financiers de formation.

CONCLUSION :

RÉGARD SUR LA MONDIALISATION

Pour conclure, je voudrais faire quelques brèves observations sur la question récurrente de la mondialisation que vous avez inscrite parmi les questions à traiter aujourd'hui :

- Tout d'abord, je voudrais faire remarquer que la mondialisation est aussi ancienne que le phénomène humain lui-même ; dès que l'homme s'est mis debout en Afrique (« homo erectus »), il s'est mis à voyager et à conquérir la terre (voir la revue GEO numéro de décembre 2004 : l'incroyable voyage des premiers hommes) ; la mondialisation est, en quelque sorte, inscrite dans les gènes de l'espèce humaine ; c'est une odyssee au programme toujours en cours ; elle est donc naturelle et dans le plan de Dieu créateur (voir texte de la Genèse) : la planète Terre est une dotation de Dieu Père aux hommes, ses enfants, pour qu'ils la conquièrent et se l'approprient.
- Ensuite, je voudrais ajouter que la mondialisation, en sa forme contemporaine, est une nouvelle opportunité du fait de la mondialisation de l'information ; l'accès à l'information permet à n'importe quel individu ou groupe de savoir, de savoir faire et d'offrir des services et des produits partout dans le monde et d'y avoir accès ; ainsi, la mondialisation ouvre-t-elle, en principe, des opportunités d'affaires aux riches comme aux pauvres.
- Cependant, la mondialisation est doublement piégée ; d'abord parce qu'elle est aujourd'hui sous le contrôle économique et militaire de la puissance américaine qui défend le niveau de vie des USA contre vents et marées, y compris par l'exploitation des pauvres et en portant la guerre sur leur territoire. Elle est piégée ensuite par le marché financier global qui, par ses « bulles financières », déconnecte l'argent de la production et génère des « risques systémiques » d'effondrement du système capitaliste (« effets de dominos ») qui prévaut et domine la mondialisation. Ainsi, celle-ci est caractérisée par l'injustice à grande échelle due à des rapports de force profondément asymétriques.

Injustice des régimes de la propriété intellectuelle

Dans les règles de jeu de la mondialisation, le régime de la propriété intellectuelle tel qu'il existe entretient et renforce l'injustice par l'institution de « péages » qui créent des contraintes pour l'accès au savoir et au savoir faire ainsi qu'aux produits d'intérêt public (bien commun et droit commun). Il en est ainsi du cas :

- de médicaments dont les prix sont élevés difficilement accessibles par les pauvres parce qu'il faut rémunérer des droits privés alors qu'on se situe dans un domaine de santé publique ;
 - des génomes où c'est le vivant lui-même qui fait l'objet de brevets ;
 - de la musique qui peut s'analyser comme un moyen de communication dont on verrouille l'accès ;
 - des logiciels de grande diffusion qui peuvent s'analyser comme un nouveau langage universel ; ne devraient-ils pas être accessibles sans coût particulier ? Les droits de propriété sur ces produits (langages) correspondent à de véritables « péages ». Si on ne paye pas l'accès au dictionnaire « Larousse » pourquoi le ferait-on pour les langages informatiques ? La compagnie de Bill Gates (Microsoft) vient d'annoncer (novembre 2004) le paiement de 32,6 milliards de dollars américains à ses actionnaires ; ce chiffre est un indicateur parlant de la démesure du capitalisme qui régule la mondialisation.
- Face aux pesanteurs de la mondialisation les cultures locales ne se laissent pas laminées ; elles résistent ; les différenciations s'accroissent ; dans le village global qu'est devenue l'économie-monde, les micros villages de la brousse africaine, des steppes asiatiques ou des bocages bretons reprennent leurs forces et retrouvent leur endogénéité, en même temps que se développent les réseautages et les multi appartenances. Ainsi, la mondialisation induit-

elle paradoxalement un appel aux peuples à ouvrir le parapluie de leurs spécificités sociales et locales.

Ruptures et réappropriations

Par rapport à la mondialisation et à un système de développement non soutenable, Serge Latouche recommande aux populations du Sud les 5R :

- Rompre avec la dépendance économique et culturelle vis-à-vis du Nord,
- Renouer avec le fil d'une histoire interrompue par la colonisation, le développement et la mondialisation,
- Retrouver et se réapproprier une identité culturelle propre,
- Réintroduire les produits spécifiques oubliés ou abandonnés et les valeurs « anti-économiques » liées à leur histoire,
- Récupérer les techniques et les savoir-faire traditionnels

(Serge Latouche : « Et la décroissance sauvera le Sud », *Monde Diplomatique*, Novembre 2004)

- Par rapport à la mondialisation actuelle, la communauté internationale, à la Conférence de Johannesburg⁵ sur le développement durable, consciente des dérives et des risques que la globalisation porte, a mis en évidence le fait que le modèle de développement dominant n'est pas projetable, soutenable ni même universalisable dans l'avenir. En se référant à la mesure dite de *l'empreinte écologique*, c'est-à-dire, la surface nécessaire pour que chaque habitant de la terre puisse, d'une part puiser des ressources suffisantes pour satisfaire ses besoins et, d'autre part, éjecter ou retraiter ses déchets, on constate que la plupart des pays développés sont déjà au-delà de la surface admise. A supposer que toutes les sociétés adoptent le modèle dominant de l'économie-monde et que la Chine adopte celui des USA, il aurait besoin de plusieurs planètes Terre... !

Pour terminer mon propos, je voudrais énoncer une règle de conduite *sine qua non* si l'on veut assurer une mondialisation qui respecte l'homme, « tout l'homme et tous les hommes » (Paul VI) et promouvoir cette philosophie humaine, âme d'une techno-nature en création entre les mains de l'homme et où, je crois, s'inscrit Asfodevh ; cette règle, je l'emprunte à Blaise Pascal qui invitait les hommes à toujours rechercher à « renforcer la justice et non justifier la force » (Blaise Pascal).

C'est un appel à la vigilance, à une veille d'humanité.

Pierre Claver Damiba

Ouahigouya, 9 décembre 2004

¹ Voir notamment Patrick Viveret : « Reconsidérer la richesse » (page 10), Editions de l'Aube, 2004

